

Ainsi, Dieu, le maître adorable,
Père, encore plus que créateur,
Met, dans sa tendresse ineffable,
Un ange près de notre cœur.
Chacun, ô ravissant miracle !
Possède un céleste gardien ;
Chacun de nous a son oracle
On son invisible soutien.

Charmant Esprit qui me console !
Frère béni, doux et pieux,
Qu'avec toi mon âme s'envole,
Qu'elle s'envole vers les cieux !
Oui, je t'aime, ange tutélaire ;
Avec bonheur je prends ta main ;
Je te suis, douce étoile ; éclaire
Le ciel où nous serons demain.

A. G.

Relations affectueuses des Esprits.

Commentaire sur la dictée spontanée publiée dans la revue du mois d'octobre 1860, sous le titre de *le Réveil de l'Esprit*.

On a généralement admiré les belles communications de l'Esprit qui signe *Georges* ; mais en raison même de la supériorité dont cet Esprit a fait preuve, plusieurs personnes ont vu avec surprise ce qu'il dit dans sa communication du *Réveil de l'Esprit*, à propos des relations d'outre-tombe. On y lit ce qui suit :

« On se dépouille de tous les préjugés terrestres, la vérité apparaît dans toute sa lumière, rien ne pallie les fautes ; rien ne cache les vertus ; on voit son âme aussi clairement que dans un miroir ; on cherche parmi les Esprits ceux que l'on a connus, car l'Esprit s'effraie de son isolement, mais ils passent sans s'arrêter ; il n'y a pas de communications amicales entre les Esprits errants ; ceux même qui se sont aimés n'échangent pas de signes de reconnaissance ; ces formes diaphanes glissent et ne se fixent

pas : les communications affectueuses sont réservées aux Esprits supérieurs. »

La pensée de se retrouver après la mort et de communiquer avec ceux que l'on a aimés est une des plus douces consolations du Spiritisme, et l'idée que les âmes ne peuvent avoir entre elles de relations amicales serait navrante si elle devait être absolue, aussi ne sommes-nous pas surpris du sentiment pénible qu'elle a produit. Si Georges avait été un de ces Esprits vulgaires et systématiques qui émettent leurs propres idées sans s'inquiéter de leur justesse ou de leur fausseté, on n'y aurait attaché aucune importance ; en raison de sa sagesse et de sa profondeur habituelles, on pouvait croire qu'il y avait au fond de cette théorie quelque chose de vrai, mais que la pensée n'avait pas été complètement exprimée ; c'est en effet ce qui résulte des explications que nous avons demandées. Nous trouvons donc là une preuve de plus qu'il ne faut rien accepter sans l'avoir soumis au contrôle de la raison, et ici la raison et les faits nous disent que cette théorie ne saurait être absolue.

Si l'isolement était une propriété inhérente à l'erraticité, cet état serait un véritable supplice, d'autant plus pénible qu'il peut se prolonger pendant une longue suite de siècles. Nous savons, par expérience, que la privation de la vue de ceux que l'on a aimés est une punition pour certains Esprits ; mais nous savons aussi que beaucoup sont heureux de se retrouver ; qu'à la sortie de cette vie, nos amis du monde spirite viennent nous recevoir et nous aident à nous débarrasser des langes matériels, et que rien n'est plus pénible que de ne trouver aucune âme bienveillante à ce moment solennel. Cette consolante doctrine serait-elle une chimère ? Non, cela ne se peut pas, car elle n'est pas seulement le résultat d'un enseignement, ce sont les âmes elles-mêmes, heureuses ou souffrantes qui sont venues décrire leur situation. Nous savons que les Esprits se réunissent et se concertent entre eux pour agir d'un commun accord avec plus de puissance en certaines occasions, pour le mal comme pour le bien ; que les Esprits qui manquent des connaissances nécessaires pour répondre aux questions qu'on leur adresse, peuvent être assistés par des Esprits plus éclairés ; que ceux-ci ont pour mission d'aider, par leurs conseils, à l'avancement des Esprits arriérés ; que les Esprits inférieurs agissent sous l'impulsion d'autres Esprits dont ils sont les instruments ; qu'ils reçoivent des ordres, des défenses ou des permissions, toutes circonstances qui ne sauraient avoir lieu si les Esprits étaient livrés à eux-mêmes. Le simple bon sens nous dit donc que la situation dont il a été parlé est relative et non absolue ; qu'elle peut exister pour quelques-uns dans des circonstances données, mais qu'elle ne saurait être générale, car autrement elle serait le plus grand obstacle au

progrès de l'Esprit, et par cela même ne serait conforme ni à la justice, ni à la bonté de Dieu. Evidemment l'Esprit de Georges n'a envisagé qu'une phase de l'erraticité, ou, pour mieux dire, il a restreint l'acception du mot *errant* à une certaine catégorie d'Esprits, au lieu de l'appliquer, comme nous le faisons, à tous les Esprits non incarnés indistinctement.

Il peut donc se faire que deux êtres qui se sont aimés n'échangent pas de signes de reconnaissance ; qu'ils ne puissent même ni se voir ni se parler, si c'est une punition pour l'un des deux. D'un autre côté, comme les Esprits se réunissent selon l'ordre hiérarchique, deux êtres qui se sont aimés sur la terre peuvent appartenir à des ordres très différents, et par cela même se trouver séparés jusqu'à ce que le moins avancé soit arrivé au degré de l'autre ; cette privation peut être ainsi une suite de l'expiation et des épreuves terrestres ; c'est à nous de faire en sorte de ne pas la mériter.

Le bonheur des Esprits est relatif à leur élévation ; ce bonheur n'est complet que pour les Esprits épurés dont la félicité consiste principalement dans l'amour qui les unit ; cela se conçoit et c'est de toute justice, car l'affection véritable ne peut exister qu'entre des êtres qui ont dépouillé tout égoïsme et toute influence matérielle, parce que, chez ceux-là seulement, elle est pure, sans arrière-pensée, et ne peut être troublée par rien ; d'où il suit que leurs communications doivent être, par cela même, plus affectueuses, plus expansives, qu'entre les Esprits qui sont encore sous l'empire des passions terrestres ; il faut en conclure que les Esprits errants ne sont pas forcément privés, mais peuvent être privés de ces sortes de communications, si telle est la punition qui leur est infligée. Comme le dit Georges dans un autre passage : cette privation momentanée ne leur donne que plus d'ardeur pour arriver au moment où les épreuves accomplies leur rendront les objets de leur affection ; » donc cette privation n'est pas l'état normal des Esprits errants, mais une expiation pour ceux qui l'ont méritée, une des mille et une variétés qui nous attendent dans l'autre vie, quand nous avons démérité en celle-ci.

Dissertations spirites.

Obtenues ou lues dans la Société par divers Médiums.

Premières impressions d'un Esprit.

(Médium, madame Costel.)

Je vous parlerai de l'étrange changement qui s'opère dans l'Esprit aussitôt après sa délivrance ; il s'évapore de la dépouille qu'il abandonne,